

Lundi 26 avril 2021



VACCINATION Covid-19

INFO PRESSE

Visite du centre de vaccination du SMIT

Christopher Gygès, membre du gouvernement en charge de l'économie, et Jean-Louis d'Anglebermes, membre du gouvernement en charge du travail et de l'emploi, se sont rendus au centre de vaccination du Service médical interentreprises du travail (SMIT) de Nouméa, en compagnie de représentants des partenaires sociaux, des organisations patronales et des chambres consulaires.

Depuis le 26 mars 2021, les personnels essentiels des entreprises des secteurs prioritaires sont éligibles à la vaccination au sein du centre de vaccination du SMIT, à Normandie. Il s'agit des entreprises des secteurs de l'énergie, des transports, de l'importation et de la distribution agroalimentaire, de la gestion des déchets, du BTP, des banques et assurances...



SECTEURS D'ACTIVITÉS DES ENTREPRISES PRIORITAIRES

VACCINATION Covid-19

- PRODUITS AGROALIMENTAIRES ET PHARMACEUTIQUES
- DÉCHETS
- AUXILIAIRES DE JUSTICE
- FOURNISSEURS D'ACCÈS À INTERNET
- BANQUES ET ASSURANCES
- TRANSPORTS
- STATIONS-SERVICES
- LIVRAISON
- BTP
- AIDES À DOMICILE (HANDICAP...)
- MÉDIAS
- ÉNERGIE

gouv.nc/vaccination

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



Le centre de vaccination du SMIT

Près de 3 000 vaccinations, premières et deuxièmes doses confondues, ont déjà été effectuées dans ce centre.

Son équipe se compose de 14 personnes – agents d'accueil et de prise de rendez-vous, médecins, infirmiers – et son activité vaccinale quotidienne est d'environ 150 rendez-vous.

Face à la très forte demande des entreprises (700 mails reçus par le SMIT depuis l'ouverture du centre de vaccination), une partie de l'activité vaccinale du SMIT a récemment été délocalisée vers les centres de vaccination de la CAFAT du Receiving et de Rivière-Salée.

Comment se faire vacciner au SMIT ?

Les entreprises des secteurs prioritaires peuvent transmettre au SMIT, à l'adresse smitcovid@smit.nc, la liste de leurs personnels essentiels à vacciner, selon leur plan de continuité d'activité et sur la base du volontariat.

Il est également possible pour les salariés de prendre rendez-vous directement auprès de la plateforme téléphonique de la CAFAT, en appelant le 25 58 18.

Pourquoi se faire vacciner ?

La Nouvelle-Calédonie dispose d'une stratégie vaccinale et d'un vaccin efficace et sûr, fourni gratuitement par l'État. Elle jouit aussi d'un temps d'avance sur l'épidémie et se positionne comme le premier pays au monde à pouvoir vacciner sa population avant la circulation du virus.

Pour rappel, en Nouvelle-Calédonie, plus de 50 000 personnes atteintes de pathologies telles que le diabète, l'insuffisance cardiaque, l'hypertension ou encore l'obésité pourraient développer une forme grave de la maladie aux conséquences lourdes, notamment sur les comptes sociaux et l'économie en général.

* *
*